

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Section de la Vendée



BULLETIN N° 39 - Rétrospective 2021

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	Page 3
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021	Pages 4 à 7
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021	Pages 8 à 12
TROMBINOSCOPE DU COMITÉ DE SECTION	Pages 13 et 14
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2021	Page 14
REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES	Page 15
PRIX NATIONAL DE L'ÉDUCATION CITOYENNE, RÉCIT D'UN VOYAGE	Pages 16 et 17
PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE 2020-2021 EN VENDÉE	Pages 18 et 19
NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT, SYNTHÈSE DE TROIS INTERVIEWS	Pages 20 à 26
ÉLOGE FUNÈBRE DE JEAN-CLAUDE FERON	Pages 27 à 29
REMISES D'INSIGNE	Pages 30 à 35
JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS	Pages 36 et 37
NOS SITE INTERNET ET NEWSLETTER	Page 38
« LE MÉRITE » NOTRE REVUE NATIONALE	Page 39
BULLETIN D'ADHÉSION TITULAIRES	Page 40
BULLETIN D'ADHÉSION SYMPATHISANTS	Page 41



Nous contacter :

ANMONM Vendée, 14 les Moulinets - 85190 Venansault

06 07 53 61 39 - onm85.mp@orange.fr - <https://www.anmonm.org/sections/085>

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



2021, deuxième année Covid

L'an dernier, à pareille époque, nous voulions croire que l'année 2021 nous permettrait de retrouver une vie normale et que le Covid ne serait plus qu'un mauvais souvenir.

Las ! Il n'en a rien été et nous avons vite compris qu'il nous fallait apprendre à vivre avec ce virus et que nous n'étions pas près de retrouver notre vie « d'avant ». Un an après, notre seule parade, à défaut d'un remède adapté, est la vaccination avec toutes les difficultés de mise en œuvre que l'on connaît.

Restons toutefois raisonnablement optimistes !

Si, pendant le premier semestre, les restrictions sanitaires nous ont obligés à annuler sorties et conférences, nous avons réussi à garder le lien avec nos adhérents en particulier grâce à la veille téléphonique, aux visites avec la distribution de chocolats et l'envoi des cartes d'anniversaire. Un grand merci aux Compagnons qui s'en sont chargés. Le bureau et le comité de section ont continué à se réunir en visioconférence et à travailler sur de nouveaux projets tels que l'action « Nos Compagnons ont du talent » ou le nouveau site internet et la newsletter que vous découvrirez bientôt.

Nous avons participé à plusieurs remises d'insigne et avons tenu une belle assemblée générale de retrouvailles, à la fois statutaire et conviviale, à Montaigu-Vendée le 4 septembre. Nous avons également relancé notre Prix départemental de l'Éducation citoyenne, annulé en 2020, qui a permis à une école primaire de Vendée de se voir décerner le Prix national dans sa catégorie, remis à Paris le 2 octobre, lors de l'assemblée générale nationale. Nous avons concrétisé un projet conçu de longue date et retardé en raison de la crise sanitaire : la signature de la convention avec l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Enfin nous avons eu la joie de pouvoir accueillir nos nouveaux adhérents de 2020 et de 2021 lors d'une journée conviviale en décembre au golf de Bourgenay.

Comme vous le verrez à la lecture de ce bulletin, l'année 2021, dans sa deuxième partie, aura finalement été bien remplie, grâce à la volonté et à l'engagement des membres du bureau et du comité de section.

Déjà nous nous tournons vers 2022 qui sera l'année des 50 ans de l'ANMONM, en espérant pouvoir commémorer cet anniversaire comme il se doit.

« Ce qui éclaire l'existence, c'est l'espérance » Jean d'Ormesson

Belle et lumineuse année 2022 !

Michèle Peltan

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 SEPTEMBRE 2021 A MONTAIGU

Par Thérèse Charrieau secrétaire

(Période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2021)



Compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur, qui nous ont contraints à tenir notre AG 2021 à cette date relativement tardive du 4 septembre, ce rapport d'activité portera non seulement sur l'année civile 2020 mais aussi sur le premier semestre de l'année 2021.

En 2020, l'activité de notre association a été marquée par les contraintes imposées par l'état d'urgence sanitaire : les deux confinements, du 17 mars au 2 juin puis du 29 octobre au 15 décembre ont amené notre association à adapter son rythme et son mode de fonctionnement afin de ne faire prendre aucun risque à ses adhérents et à ses dirigeants. L'année 2021 – du fait des vagues successives d'épidémie de Covid-19 - a connu elle aussi d'importantes restrictions en matière de déplacements et de possibilité de nous réunir, même en petits comités.

Aussi, durant toute cette période, de nombreuses activités et rendez-vous habituels ont dû être annulés ou reportés et le courrier postal et électronique, le téléphone et la visioconférence ont complété pendant une grande partie de l'année le contact direct.

Malgré cette situation inédite, l'ANMONM Vendée a poursuivi son action ; dans ce contexte, le besoin et la volonté de communiquer ont été au cœur de notre activité orientée très fortement vers la solidarité due à nos adhérents dont certains se sont retrouvés coupés de leurs relations

familiales et sociales ainsi qu'à celles et ceux qui ont œuvré au premier rang des secours et soins apportés aux malades.

Nous avons aussi mis à profit cette période de fonctionnement inhabituel pour nous centrer sur notre organisation interne et la mise en valeur de nos ressources.

Le bureau s'est réuni 5 fois en 2020 :

- Le jeudi 27 février et le mardi 13 octobre chez Michel Montalétang, à La Roche-sur-Yon
- Le mardi 1er septembre à la Maison du Combattant à La Roche-sur-Yon
- Le lundi 4 mai et le mercredi 18 novembre, en visioconférence
Et pendant le 1er semestre 2021, il s'est réuni 4 fois :
- Les 5 février 2021, 13 avril 2021, 29 avril 2021 et 20 mai 2021, à chaque fois en visioconférence.

Le comité de section s'est réuni 3 fois en 2020 :

- Le vendredi 31 janvier, en présentiel, à Montaigu pour préparer l'AG 2020
- Le mardi 30 juin, à la fois en présentiel et en visioconférence, à la Maison du Combattant à La Roche-sur-Yon
- Le samedi 17 octobre, à la Maison des Communes de La Roche-sur-Yon.
Et il s'est réuni 2 fois au cours du 1er semestre 2021 :
- Le 23 février 2021 en visio-conférence
- Le 22 juin 2021 à la Maison du Combattant à La Roche-sur-Yon.

Initialement prévue le samedi 18 avril 2020 à la salle des fêtes de Montaigu et reportée dans un premier temps à la date du samedi 23 mai - mais de nouveau annulée en raison de la prolongation du confinement - notre assemblée générale 2020 s'est finalement tenue le samedi 17 octobre à la Maison des Communes à La Roche-sur-Yon. Du fait des risques sanitaires et de la nécessité de respecter les strictes conditions d'organisation des réunions publiques, notre assemblée générale a été limitée aux obligations statutaires en excluant tout moment de convivialité. Les compagnons ont donc été largement invités à donner procuration et une retransmission par visioconférence a été organisée pour nos adhérents connectés à internet.

En matière de sorties culturelles, un seul rendez-vous a pu être tenu en 2020 :

- Le mercredi 29 janvier, à Saint-Jean de Monts, avec le déjeuner au restaurant du Casino suivi, au Palais des Congrès, du spectacle de la comédie musicale « Champs Elysées ».

La conférence de Jean-Claude Vacher « Les trois vies de Louis Garneray » organisée en partenariat avec la SMLH et prévue le jeudi 12 mars 2020 à La Roche-sur-Yon a dû être annulée. La conférence d'Yves Viollier dans le cadre de la présentation de son ouvrage « Louise des Ombrages », prévue le mercredi 8 avril 2020 à La Roche-sur-Yon, a dû être annulée.

Pour pallier l'impossibilité d'organiser des conférences, nous avons décidé de concrétiser le projet « nos compagnons ont du talent » avec deux premières interviews, celles de nos compagnons le Dr Philippe Fradin et le Dr Yves Bescond ; l'interview de notre compagnon Jack Guichard est en cours de synthèse et la liste est longue des talents à mettre en valeur.

La sortie prévue le mardi 26 mai 2020, à Fontenay-le-Comte comprenant la visite de l'entreprise Horanet/Horoquartz, le déjeuner à La Glycine et la promenade commentée dans le

centre historique a dû être annulée. C'est la sortie à laquelle nous vous convierons dès que les conditions d'organisation seront de nouveau réunies.

Le prix de l'Education Citoyenne, lancé à la rentrée 2019-2020 en partenariat avec l'Inspection Académique, s'est heurté à la fermeture des établissements scolaires de mars à juin : par décision nationale, il a été annulé et reporté sur l'année scolaire 2020-2021.

Cette année, nous avons reçu 5 dossiers : 2 de la part d'écoles primaires (Saint-Martin Durivum à Saint-Georges de Montaigu et Saint-Paul à Château d'Olonne ; 1 dossier du collège Puy Chabot au Poiré-sur-Vie ; 1 dossier du Lycée Valère-Mathé à Olonne-sur-Mer et un dossier individuel d'une élève de classe Terminale à l'école des Etablières de La Roche-sur-Yon). Chacun d'entre eux a reçu un prix que nous avons eu le plaisir d'aller remettre dans chacun des établissements. Ce prix de l'Education Citoyenne 2020-2021, malgré le petit nombre de dossiers en compétition, nous a permis de très chaleureuses rencontres mais surtout une très belle surprise avec un prix national à l'école Saint-Martin Durivum qui sera honorée tout à l'heure.

Remises d'insigne : La présidente, accompagnée d'un porte-drapeau, a assisté à la remise de l'insigne de Chevalier de l'ONM :

- À M. Dominique Bonnin, Maire de Luçon, le mercredi 2 septembre 2020 (*article publié dans le bulletin N° 38*)
- À M. Loïc Péron, le 17 mars 2021
- À Mme Barbara Robert le 25 juin 2021
- À Mme Françoise Gouin-Grousset le 7 juillet 2021
- À Mme Françoise Rampillon-Mignon le 13 juillet 2021
- À Mme Odile Vinel le 3 septembre 2021
- À Mme Michelle Devanne le 19 octobre 2021.

Les cérémonies officielles et patriotiques :

Toutes les cérémonies officielles de l'année 2020 : le 8 mai, le 18 juin, le 14 juillet, le 9 novembre, le 11 novembre, se sont déroulées en comité très restreint, hors de la présence de notre drapeau. A La Roche-sur-Yon, dans le cadre de l'aménagement de la Place Simone Veil, la nouvelle installation de la stèle de l'ONM faisant face à celle de la Légion d'Honneur n'a pu être pour nous, en cette année De Gaulle, l'occasion de rendre hommage au créateur de notre Ordre comme nous en avons l'intention. C'est la raison pour laquelle notre Présidente adressait à l'ensemble des compagnons le courrier « Souvenons-nous ! » le 9 novembre 2020.

Au début 2021, le dispositif restreint a été maintenu pour la tenue des cérémonies officielles ; cependant, nous avons pu être représentés à la passation de commandement au CMFP de Fontenay-le-Comte, le jeudi 24 juin.

L'hommage à nos compagnons disparus :

En 2020, nous avons déploré le décès de 13 compagnons et 7 compagnons sont décédés pendant le 1er semestre 2021 : compte tenu des règles imposées au début de l'année 2020, nous n'avons pu être présents avec notre drapeau aux obsèques de 8 d'entre eux. Nous nous sommes associés, avec notre porte-drapeau de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, à l'hommage départemental des associations patriotiques et d'anciens combattants, qui après plusieurs reports, s'est tenu à Luçon mercredi 30 juin 2021.

La solidarité :

Plus que jamais, pendant toute cette période, nous avons voulu être solidaires,

- Avec nos aînés, en adressant une carte d'anniversaire à nos adhérents âgés de 85 ans et plus (nous avons d'ailleurs en 2021 ramené l'âge à 84 ans et plus) et en organisant la distribution de chocolats de Noël à nos grands Anciens
- En mettant en place la « veille téléphonique » dès le premier confinement pour rompre l'isolement de nos compagnons touchés par la solitude ; cette veille s'est activement poursuivie au cours de chaque nouvelle vague de l'épidémie, en adaptant le contact à chaque situation particulière.
- En faisant un don à l'association départementale de la Protection Civile, largement sollicitée dans le cadre de l'assistance aux malades du Covid ainsi qu'un don à l'association du « Bleuets de France » privée de ses ressources provenant des collectes sur la voie publique les 8 mai et 11 novembre.
- En relayant largement les appels nationaux de l'ANMONM à la solidarité en direction de l'INSERM et de l'Institut Pasteur, des habitants de Beyrouth sinistrés suite à l'explosion survenue en août 2020 et des habitants du département des Alpes Maritimes et de la Vallée de La Roya touchés par de terribles inondations en octobre de l'an dernier.
- En créant la « médaille de la fidélité » qui sera remise dans les semaines et mois qui viennent et dans les conditions les plus appropriées, à chacune et chacun de nos adhérents comptabilisant 25 années d'adhésion à notre section.
- En proposant que soit décerné à chacun de nos porte-drapeaux un diplôme d'honneur.

Autres activités :

Le jeudi 8 octobre 2020, au lycée professionnel Edouard-Branly à La Roche-sur-Yon, la présidente assistait à l'AG de l'AMOPA de Vendée.

Le samedi 28 novembre 2020, elle assistait en visioconférence à l'AG de la SMLH de Vendée.

Le jeudi 3 décembre 2020, elle assistait en visioconférence – ainsi que les 4 autres délégués de notre section - aux assemblées extraordinaire et ordinaire nationales de l'ANMONM.

A la fin de l'année 2020, notre Présidente adressait à chacune et chacun des adhérents de la section, une carte pour leur présenter ses vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année. Entourée de la commission Communication et du bureau, elle a veillé à la confection et à la diffusion du bulletin n°38 rétrospectives 2020 de notre section et de l'annuaire des adhérents.

Dans le cadre de la déclinaison de la feuille de route nationale 2021-2023 de l'ANMONM, elle a piloté le travail du bureau et de chacune des 5 commissions visant à structurer les objectifs et tâches de chacune et de chacun.

Et pour leur part, les responsables de la commission Communication sont mobilisés pour adapter leur mission au nouveau site Internet national mis en service depuis le 1er juin 2021.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Notre 44^{ème} assemblée générale annuelle s'est déroulée

Le 4 septembre 2021 à MONTAIGU

C'est avec beaucoup de plaisir que la section de Vendée de l'ANMONM a pu organiser, dans la salle des fêtes de Montaigu Vendée, son assemblée générale 2021 le 4 septembre dernier : en effet, les contacts pris de longue date avec les élus de la commune n'avaient pas pu se concrétiser plus tôt du fait des restrictions sanitaires et c'est donc le sentiment d'une grande joie partagée qui dominait ce jour-là parmi tous les participants à l'AG.

Bien entendu, quelques réserves planaient sur l'organisation avec l'obligation de présentation du passe sanitaire et cette année encore nombre de compagnons avaient donné pouvoir.

Après avoir déclaré ouverte la 44^{ème} assemblée générale annuelle de la section – jour anniversaire de la création le 4 septembre 1870 de la III^e République - et en avoir présenté le



déroulement, Mme Michèle Peltan, présidente, excusait l'absence pour raison de santé de M. Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée et passait la parole à M. Cyrille Coquet, maire délégué de Montaigu, pour une présentation de la commune située sur l'axe stratégique entre Nantes et Bordeaux : Durivum, rebaptisée « Mont aigu » après l'invasion des Vikings du fait du repli des habitants sur le point haut de la commune, compte aujourd'hui 21 000 Montacutaines et Montacutains

et se situe au cœur d'une communauté de communes de 50 000 habitants équipée de 13 écoles, 4 collèges, 2 lycées. Implantés dans un cadre de vie qualitatif et particulièrement dynamique du point de vue de l'emploi avec la présence d'entreprises comme Sodebo et la Laiterie notamment.

L'AG approuvait ensuite le rapport d'activité couvrant l'année 2020 et une partie de l'année 2021 présenté par Mme Thérèse Charrieau, secrétaire. Ce rapport retraçait les efforts d'adaptation déployés par la section pour maintenir, dans des conditions très particulières, les liens entre les adhérents, pour développer une solidarité active avec les plus anciens et les plus isolés, pour poursuivre les échanges avec ses partenaires et continuer ses actions en direction de la jeunesse avec le Prix de l'Education Citoyenne.

Remplaçant notre trésorier M. Jean-Pierre Laczny, empêché, M. Guy Rabeau, trésorier-adjoint présentait ensuite le rapport financier de l'année 2020 présentant un excédent de clôture de 2 505,89 €. Il rappelait que la cotisation pour l'année à venir resterait inchangée à 30 € + 10 € pour l'abonnement annuel à la revue « Le Mérite » et soulignait l'augmentation du taux de recouvrement des cotisations des adhérents au cours de ces dernières années. Ce rapport était adopté à l'unanimité.

Avant de procéder aux opérations de vote à bulletin secret pour le comité de section, Mme Michèle Peltan présentait les 6 candidats, dont 4 sortants renouvelables (Bernard Blot, Thérèse Charrieau, Claude Monory et Michèle Peltan) et 2 nouveaux (Michel Botella et Jacques Guibot – ce dernier ayant quitté la fonction de trésorier de la section il y a 2 ans).

Les personnalités et les différents invités à cette AG étaient alors accueillis : Mme Carine Roussel, sous-préfète, directrice de cabinet de M. le Préfet, le collaborateur de Mme Leguille-Balloy, députée, excusée, Mme Isabelle Rivière, vice-présidente du Conseil Départemental représentant M. Alain Leboeuf, président, M. Antoine Chéreau, président de la communauté de communes Montaigu-Rocheservière, M. Cyrille Coquet, maire délégué de Montaigu, Mme la Colonelle Véronique Sandahl, commandant le groupement de gendarmerie de Vendée, M. le Colonel Philippe Raison, directeur-adjoint du SDIS représentant le Contrôleur Général, M. le Lieutenant-Colonel Christophe Lalo, président de l'ADJSP 85, M. le Lieutenant Jean-Bernard Devors, chef de centre des Pompiers de Montaigu-Vendée, M. le Lieutenant Kévin Rasmus, adjoint au chef de centre responsable de la section des JSP de Montaigu-Vendée, M. le Lieutenant Arnaud Vanin commandant la brigade de gendarmerie de Montaigu-Vendée, Mme Madeleine Brigault, présidente de la SMLH, M. Christian Grimaud, président des Médailleurs Militaires, Mme Marie-Paule Neau, présidente de l'AMOPA, M. Michel Leboeuf, président du comité d'entente, M. Christophe Martin, représentant la Protection Civile, MM. Les présidents UNC et AMMAC et porte-drapeaux de Montaigu-Vendée.

Étaient excusés :

Mme Annick Billon, MM. Didier Mandelli et Bruno Retailleau, sénateurs de la Vendée, Mme Anne-Marie Coulon, présidente des Maires de Vendée, le Colonel Frédéric Aubriot, délégué militaire départemental, le Lieutenant-Colonel Matthieu Mollet, commandant le CMFP de Fontenay-le Comte, Mme Catherine Côme, directrice académique, M. Christophe Geffard, directeur diocésain.

Mme Michèle Peltan débutait la présentation du rapport moral en invitant l'assistance à observer une minute de silence à la mémoire des 14 compagnons décédés en 2020 et des 9 compagnons décédés en 2021 à la date de l'AG, en ayant une pensée toute particulière pour 2 compagnons qui ont marqué la vie de notre section : M. Gilbert Flerschinger, président-fondateur de la section de Vendée et M. Jean-Claude Féron qui a été vice-président de l'arrondissement des Sables d'Olonne de 2008 à 2018. Elle souhaitait ensuite la bienvenue aux 9 compagnons ayant rejoint l'association en 2020 et aux 6 nouveaux adhérents de 2021.



En matière d'effectifs, Mme Michèle Peltan rappelait que de 2017 à 2020 le nombre de perte d'adhérents a été supérieur aux adhésions, faisant passer le nombre d'adhérents à 282 au jour de l'AG contre 313 en 2017. Cette baisse des effectifs due au vieillissement des adhérents, à la diminution du nombre de promus - et même à l'absence de promotions en 2020 - ainsi qu'à l'impossibilité d'organiser des activités

promotionnelles du fait de la crise sanitaire, est préoccupante au plan national mais pas irréversible, car le potentiel de décorés non adhérents existe. La moyenne d'âge des adhérents est de 76 ans, conformément à la moyenne nationale.

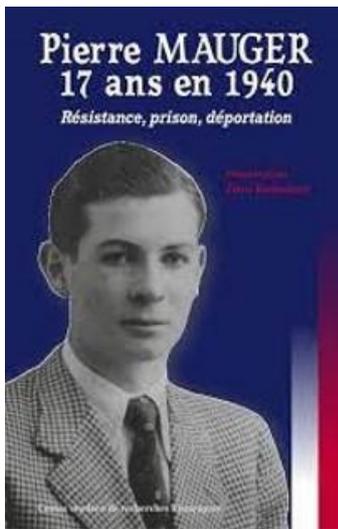
En sa qualité d'administratrice nationale, Mme Michèle Peltan précisait que l'ANMONM s'engage pour le Service National Universel dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat en juin 2021 et que l'association a adopté un projet de développement inscrit dans sa « feuille de route 2021-2023 » visant à inscrire l'ANMONM dans la société d'aujourd'hui et, en priorité, à conforter ses effectifs. Pour sa part, la section de Vendée articule son projet autour de 3 axes : développer et faire rayonner l'ANMONM dans le département, promouvoir et transmettre à la jeunesse les valeurs de la République, conjuguer tradition et modernité au sein d'une section fraternelle et solidaire, et pour ce faire organise son action dans 5 commissions : civisme et citoyenneté, solidarité et fraternité, culture et patrimoine, mémoire, communication.

Malgré la crise sanitaire, elle soulignait que la section a continué d'œuvrer en faveur de ses adhérents avec la création d'une médaille de la fidélité pour celles et ceux totalisant 25 années d'adhésion à l'ANMONM Vendée, ainsi que la demande de diplômes d'honneur en faveur de nos porte-drapeaux. D'autre part, l'action nouvelle « Nos compagnons ont du talent » dont les objectifs sont de mettre à l'honneur nos adhérents, valoriser la richesse de leurs apports et faire rayonner l'ANMONM auprès du grand public, a donné lieu à une première série d'interviews : celles du Dr Philippe Fradin, responsable des services de médecine d'urgence de Vendée, du Dr Yves Bescond, responsable de la cellule d'urgence psychiatrique de Vendée et de M. Jack Guichard, ancien directeur du Palais de la Découverte à Paris, récompensé du Prix Roberval pour ses ouvrages de vulgarisation de la science en direction de la jeunesse. D'autres vont suivre...

Puis, elle annonçait la mise en service du nouveau site internet national « anmonm.org » dont un lien devrait prochainement permettre d'accéder à la communication de notre section.

Elle remerciait ensuite les hôtes qui ont permis à la section de tenir cette belle assemblée générale : M. Cyrille Coquet, maire délégué de Montaigu, M. Florent Limouzin, maire de Montaigu Vendée, M. Antoine Chéreau, son prédécesseur, Président de la communauté de communes de Montaigu-Rocheservière, avec lequel les premiers contacts avaient été pris dès janvier 2020. Ses remerciements allaient aussi à leurs collaborateurs M. Louis Derve, directeur de cabinet, Mme Maud Breton, cheffe du service Vie Locale et M. Laurent Pogu pour la partie technique.

Entamant la deuxième partie de l'AG consacrée aux valeurs de « *l'Engagement, hier et aujourd'hui* », Mme Michèle Peltan appelait sur scène M. Jean Rousseau, historien, ancien maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Officier de l'Ordre National du Mérite, invité à présenter son livre « Pierre Mauger, 17 ans en 1940 » édité au Centre Vendéen de Recherches Historiques. M. Pierre Mauger, Commandeur de la Légion d'Honneur, Grand Officier de l'ONM, membre de notre association, y raconte son engagement dans le service de renseignement de la France Libre et sa déportation après son arrestation en mai 1942. Les droits d'auteur de cet ouvrage seront reversés à une association de fils et filles de déportés.



Puis, c'est une délégation d'élèves de l'école primaire Saint-Martin Durivum à Saint-Georges de Montaigu, accompagnée par M. Laurent Thibeaud, directeur et M. Jean-Guy Sorin, enseignant, qui se voyait mise à l'honneur pour son projet de « livret civique » présenté dans le cadre du prix de l'Education Citoyenne 2020-2021. Ce projet, qui a reçu le 1^{er} prix départemental et s'est vu décerner le 1^{er} prix national dans la catégorie « écoles primaires » remis à Paris le 2 octobre prochain, a permis à 28 élèves

de CM1de réaliser, tout au long d'une année scolaire, des actions civiques individuelles ou collectives après avoir appris et compris dans quel territoire géographique, historique, sociologique, politique et dans quel environnement ils évoluent. A noter que localement, ce prix est soutenu par le Conseil Départemental, le groupe Vensys-Hydrokit et le Crédit Mutuel Océan.



Enfin, ce sont les 22 Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montaigu (10 filles et 11 garçons) accompagnés de leurs encadrants et formateurs qui étaient honorés à l'occasion de la signature publique de la convention de partenariat ADJSP 85/ANMONM 85 visant à mettre en place le Prix de l'Engagement Citoyen, individuel ou collectif. Le Colonel Philippe

Raison, le Lieutenant-Colonel Christophe Lalo, le lieutenant Kévin Rasmus ont successivement évoqué l'enjeu de la création en 1971 et l'histoire de cette section qui a, depuis, formé 250 jeunes. Chacun des jeunes sapeurs-pompiers a reçu le diplôme individuel de l'engagement citoyen ainsi qu'un cadeau de la part du Crédit Mutuel Océan. Mme Michèle Peltan remettait aux responsables et encadrants de la section le diplôme collectif honorant leur engagement citoyen dans la formation des jeunes.

La parole fut ensuite donnée aux invités et personnalités présentes :

M. Antoine Chéreau, président de la communauté de communes de Montaigu-Rocheservière, se dit à la fois très heureux et très confus d'être là, puisqu'il avait pris l'engagement début 2020 d'accueillir cette AG, mais que ce n'est pas lui qui l'a tenu. Chargé du développement de cette région dont l'image de dynamisme est forte, il se demande comment protéger ce territoire pour en maintenir l'attractivité : la culture locale, liée à l'histoire de ce territoire où on se prend en charge d'abord, dans un esprit de responsabilité et dans une mentalité positive, repose sur la valeur d'engagement. Comment maintenir cette culture ? Ici, les salariés sont

attachés à leur entreprise et il se doit donc de réfléchir à toute implantation nouvelle. En plein développement, avec une population de 6500 scolaires, la communauté de communes envisage la création d'un nouveau collège.

Mme Isabelle Rivière, vice-présidente du Conseil Départemental, représentant M. Alain Leboeuf, président, souligne que ce sont les mêmes valeurs du civisme et de la citoyenneté qui rassemblent l'ANMONM - qui participe à l'opération Vendée Civisme organisée par le Département - et le Conseil Départemental : bravo et merci les JSP, les enseignants de l'école Saint-Martin Durivum, bravo pour les actions autour de l'engagement !

Mme Carine Roussel, Sous-Préfète, directrice de cabinet représentant M. le Préfet, clôturait les interventions en soulignant combien les associations avaient souffert de la situation de crise sanitaire mais qu'elles avaient su s'adapter en étant particulièrement solidaires, cela grâce au bénévolat. Elle soulignait que la Vendée avait vu 16 nommés dans l'Ordre National du Mérite en 2021.

Mme Michèle Peltan remettait aux personnalités présentes, pour les remercier, un exemplaire de la revue éditée par l'ANMONM « 2020, ANNEE DE GAULLE », un exemplaire étant destiné à M. Florent Limouzin, absent.



Notre Assemblée Générale 2021 se terminait sur l'annonce de l'élection des 6 candidats au comité de section, la photo générale et l'hymne national « LA MARSEILLAISE ». Puis, tout le monde se déplaçait devant le Monument aux Morts sur la place de la Mairie pour le dépôt de gerbes de Mme la Présidente de l'ANMONM, de M. le Président de la communauté de communes Montaigu-Rocheservière, Mme la Député Leguille-Balloy représentée par son collaborateur, Mme la Vice-Présidente

du Conseil Départemental et Mme la Directrice de Cabinet de M. le Préfet.

Le vin d'honneur, offert par la Ville de Montaigu-Vendée, rassemblant environ 130 personnes était suivi du banquet de clôture servi par ORS Traiteur de Treize Septiers à 45 convives, ces deux moments étant animés par le duo « Sommes Swing » avec des airs de musique jazz manouche.

**Notre prochaine Assemblée Générale est prévue
le samedi 30 avril 2022 à Moutiers-Les-Mauxfaits
(Sous réserve des conditions sanitaires)**

LE COMITÉ DE SECTION, TROMBINOSCOPE



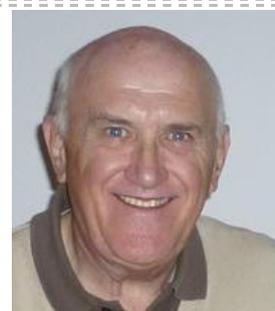
Michèle PELTAN
La Présidente de l'ANMONM Vendée
Secrétaire Nationale de l'ANMONM



Michel MONTALETANG
Vice-président
La Roche-sur-Yon



Thérèse CHARRIEAU
Vice-présidente
Fontenay-le-Comte



André AUBOUIN
Vice-président
Les Sables-d'Olonne



Bernard BLOT
Secrétaire-adjoint



Jean-Pierre LACZNY
Trésorier



Jacques GUIBOT
Trésorier Adjoint



Guy RABEAU
Porte-drapeau
départemental



Michel BOTELLA



Marie-Laure
COULON-NGUYEN



Claude JAHENY



Claude MONORY



Françoise PASTOREL



Dominique PICORON



Philippe POTIER

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2021

DÉPENSES		RECETTES	
Quotité versée au siège	3 727.50	Cotisations adhérents	7 462.50
Achats et services	2 513.68	Manifestations	2 805.00
Abonnements	1 490.00	Abonnements	1 490.00
Manifestations	3 760.59	Dons	1 830.00
Frais bancaires	87.40	Intérêts 2021	59.24
Solidarité	1813.30	Subventions	2 256.00
Assurances	115.00	Vente articles ONM	365.00
TOTAL DEPENSES	13 507.47	TOTAL RECETTES	16 267.74

Bénéfice de l'exercice 2021 : 2 760.27
Fonds de réserve de la section : 11 078.37
Nouveau solde au 31/12/2021 :13 838.64

REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires qui nous ont accompagnés pendant cette année et nous ont permis, par leur soutien et leur engagement à nos côtés, de mener à bien nos projets et nos actions en particulier en faveur de la jeunesse



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA VENDEE



L'ÉCOLE SAINT-MARTIN DURIVUM DE SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU RECOIT LE PRIX NATIONAL DE L'ÉDUCATION CITOYENNE RECIT D'UN VOYAGE A PARIS SAMEDI 2 OCTOBRE 2021



Reçue au siège de l'ANMONM, la délégation de l'école Saint-Martin Durivum de Saint-Georges-de-Montaigu était invitée le samedi 2 octobre 2021 à Paris.

Levés à 4 h 30, Monsieur Laurent Thibeaud, directeur, Monsieur Jean-Guy Sorin, enseignant de la classe de CM1, Clément Mocquet et sa maman, Méloé Drapeau et son papa, ainsi que Philippe Potier, porte-drapeau de la section, arrivaient à 9 h 12 à La Gare Montparnasse par le train de Nantes : attendus par Thérèse Charrieau, responsable de la commission civisme et citoyenneté, ils se rendaient immédiatement aux Invalides, au siège de l'ANMONM, pour y laisser leurs bagages afin, en tout premier lieu, de se rendre au pied de la Tour Eiffel que les deux élèves délégués par leur classe n'avaient jamais vue.

Puis, à 11 h, retrouvant les délégations venues d'autres sections et chaperonnés par Madame Julie Binous, secrétaire au siège national, ils visitaient le cadre historique et majestueux de l'hôtel des Invalides, fondé par Louis XIV, avec le musée de l'Armée puis le dôme où repose notamment le cercueil de Napoléon. Après le déjeuner offert au carré des Invalides, non sans avoir traversé une turbulente « manifestation surprise » d'anti passe sanitaire (curiosité parisienne), ils rejoignaient par le métro la place Saint-Augustin afin de se rendre au Cercle National des Armées où ils étaient attendus et accueillis par notre Présidente, secrétaire nationale, Michèle Peltan, pour la cérémonie de remise des prix de l'Éducation Citoyenne.

Après la remise du prix à une lycéenne des Hautes-Alpes, avant la présentation des actions conduites par un jeune de Nouméa, par des élèves de Charente-Maritime, de l'Hérault et du Lot-et-Garonne, la Vendée fut mise à l'honneur.

Après la présentation de leur projet par Monsieur Emmanuel Segretain, président de la commission Education à la Citoyenneté, félicités par le Préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la Préfecture de la Région Ile-de-France, Monsieur Pierre-Antoine Molina, les membres de la délégation de l'école Saint-Martin Durivum se voyaient remettre un diplôme, une médaille ainsi qu'un chèque de l'ANMONM destiné à soutenir les futurs projets de l'établissement. Leurs remerciements, traduisant leur fierté mais aussi leur émotion lorsque Monsieur Jean-Guy Sorin évoqua « l'homme » Charles de Gaulle, ont rencontré la sensibilité de l'assistance.

Puis, à pied malgré la pluie, la délégation de l'école rejoignait la statue du Général-de-Gaulle, créateur de l'Ordre National du Mérite, située Place Clémenceau au rond-point des Champs-Élysées pour le dépôt de gerbe des dirigeants de l'ANMONM et la photo avec les jeunes récompensés ce jour-là.

Après un passage au siège de l'ANMONM pour récupérer les bagages et saluer mesdames les trois secrétaires de l'association, la délégation entourée de Thérèse Charrieau et Philippe Potier reprenait le métro en direction de la Place d'Italie pour se rendre à l'hôtel IGESA où l'ANMONM avait réservé des chambres et où notre groupe a pu échanger avec d'autres délégations, de l'Hérault, des Hautes-Alpes, invitées pour la même occasion. Le repas convivial à la pizzeria, offert à la délégation par la section de Vendée, clôturait en gaité cette journée riche en découvertes, rencontres et émotions.



Le retour à Nantes via la Gare Montparnasse se fit sans encombre le lendemain matin, après avoir craint toutefois les conséquences des intempéries-inondations qui s'étaient abattues la veille au soir sur cette ville.

Bravo encore à l'équipe enseignante de l'école Saint-Martin Durivum et à bientôt peut-être pour d'autres projets !

PRIX DE L'EDUCATION CITOYENNE 2020-2021 EN VENDEE, UN BEAU PALMARES



Annulé en 2019-2020 pour cause de pandémie, le prix de l'Education Citoyenne organisé en partenariat avec l'Education Nationale, soutenu par le Conseil Départemental et sponsorisé par le Groupe Vensys-Hydrokit, a été relancé en septembre 2020 auprès des écoles, collèges et lycées de Vendée. Malgré un fonctionnement encore très perturbé cette année en raison du Covid, ils ont adressé cinq projets à l'Inspection Académique qui ont été examinés le 19 mai 2021 par le jury présidé par Madame

Catherine Côme, directrice académique, composé pour notre section de Madame Michèle Peltan, présidente, Madame Thérèse Charrieau, responsable de la commission Civisme et Citoyenneté et Madame Françoise Pastorel, membre du comité de section, en présence de Monsieur François Bon, conseiller départemental et Monsieur Lacaut, chargé de mission à la Direction de l'Enseignement Catholique de Vendée, représentant Monsieur Geffard, directeur diocésain, empêché.

Pour les écoles primaires, deux dossiers étaient présentés :

- « le livret civique » invitant chacun des 28 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école Saint-Martin Durivum à Saint-Georges de Montaigu, à réaliser tout au long de l'année un certain nombre d'actions individuelles ou collectives ayant trait au devoir de mémoire en participant aux cérémonies commémoratives et en récoltant des témoignages relatifs à la deuxième guerre mondiale, à l'engagement en découvrant les missions des sapeurs-pompiers et leur action de formation en direction des jeunes, à la solidarité en agissant auprès des résidents de l'EHPAD de la commune et après une rencontre avec une représentante de l'association Espoir-Irak en collectant des dons pour la scolarisation des enfants, en passant le permis Internet en lien avec la Gendarmerie, au respect de l'environnement en participant au ramassage de déchets en lien avec le Conseil Municipal des Enfants, le tout donnant lieu à la réalisation d'un journal ;
- « la découverte des symboles de la République », ayant concerné 39 élèves de CM1-CM2 de l'école Saint-Paul au Château d'Olonne, qui ont pu visiter pendant deux jours en janvier 2020 le Panthéon, les Invalides, l'hôtel de ville de Paris, être accueillis au Sénat par Madame Annick Billon, sénatrice de Vendée et participer au ravivage de la flamme du tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe en chantant « La Marseillaise ».

Pour les collèges, le projet « Vendée 2040, smart city » était présenté par le conseil de vie collégien du collège Puy Chabot du Poiré-sur-Vie : ainsi un groupe de 12 jeunes a pu contribuer à la réflexion stratégique lancée par le Conseil Départemental « Vendée 2040 » en débattant et en imaginant le développement de leur ville sur le thème « et si le Poiré-sur-Vie était une ville

intelligente et connectée » à partir des enjeux de la citoyenneté, de l'habitat et de l'urbanisation, de la mobilité, du développement durable et écologique.

Pour les lycées, deux projets concernaient :

- L'action individuelle menée par Mademoiselle Océane Jean-Baptiste, élève de Terminale à l'École des Etablières à La Roche-sur-Yon, qui a organisé une collecte de dons pour aider les élèves de l'Île Maurice à suivre leur scolarité, en lien avec l'association « Cœur et Partage - Île Maurice » et a reçu un écho particulièrement chaleureux dans l'établissement,
- Le projet « Devoir de Mémoire – La Normandie, de la guerre à la paix, étude des lieux du débarquement » porté, préparé et organisé, sous la direction de leur professeur d'Histoire-Géographie, par 35 élèves de Terminale Bac Pro restauration, mention complémentaire Aide à Domicile et Cadets de la Défense du lycée professionnel Valère-Mathé à Olonne-sur-Mer, avec visite à la Pointe du Hoc, à Bayeux, Arromanches, Asnelles, au Château du Breuil, au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, à Isigny, au cimetière allemand de La Cambe, au Mémorial de Caen, à Ouistreham, au grand Bunker du Mur de l'Atlantique, à la fromagerie Graindorge et à la Batterie de Longues-sur-Mer.



Au vu de leur excellente qualité, tous les dossiers ont été récompensés et le projet de « livret civique » de l'école Saint-Martin Durivum à Saint-Georges de Montaignu a été classé 1er de la catégorie « primaires ». Nous n'avons pas pu, cette année, en raison des mesures sanitaires organiser la cérémonie solennelle de remise des prix à la Préfecture. Aussi, conduite par la présidente accompagnée du porte-drapeau, une forte délégation de notre section est allée en fin d'année scolaire dans chacun des établissements remettre les récompenses comprenant, pour chaque lauréat, le diplôme du prix de l'Education Citoyenne, le livre du Vendée Globe, la BD d'Yves Viollier « la Vendée, une histoire entre terre et mer », l'ouvrage « 2020 année De Gaulle » édité par l'ANMONM ainsi qu'un chèque de 300 € pour l'école primaire classée 1ère de sa catégorie, le collège et deux lycées, et un chèque de 200 € pour l'école primaire classée 2ème.

Chacun de ces moments a été l'occasion de rencontres chaleureuses et de riches échanges avec les chefs d'établissement, les enseignants, les élèves, les parents. Des élus nous ont même fait l'honneur de leur présence parmi lesquels la sénatrice Annick Billon et le sénateur Didier Mandelli.

Les dossiers récompensés ayant été transmis à l'ANMONM pour concourir dans le cadre du prix national de l'Education Citoyenne, nous avons eu l'immense plaisir et la grande fierté d'apprendre que le projet « livret civique » de l'école Saint-Martin Durivum de Saint-Georges de Montaignu avait obtenu le 1er prix national catégorie écoles primaires pour la session 2020-2021. Le directeur de l'école, Monsieur Laurent Thibeaud, l'enseignant de la classe de CM1, Monsieur Jean-Guy Sorin, accompagnés de plusieurs élèves et de parents étaient mis à l'honneur à ce titre lors de notre assemblée générale annuelle le 4 septembre 2021 à Montaignu.



NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT

Synthèse de l'interview de notre compagnon Philippe FRADIN, responsable départemental des services de médecine d'urgence

GROS PLAN SUR LA PANDEMIE COVID 19 EN VENDEE

ET SES EFFETS SUR LA MEDECINE D'URGENCE.

**INTERVIEW REALISEE LE 5 MARS 2021 POUR L'ANMONM DE VENDEE
PAR BERNARD BLOT ET MICHEL MONTALETANG**

**Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'interview sur notre site
<https://www.anmonm.org/sections/085>**



Personne ne nous a paru plus qualifié que notre compagnon, le docteur Philippe Fradin, récemment promu dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, pour faire un premier point sur la pandémie dans notre département. Rappelons que notre compagnon supervise au plan technique et médical, l'ensemble de l'activité du SAMU départemental, des cinq SMUR et cinq structures d'urgences. Ce dispositif centré tant sur la prise en charge des soins d'urgence que des soins de proximité, joue un rôle central dans notre appareil de santé à la fois par sa disponibilité et sa réactivité.

Concernant la prise en charge de la Covid 19, le SAMU a traité à compter de mars 2020 une première vague de cas graves, caractérisée par des signalements de détresses respiratoires nécessitant une intervention et un accroissement des appels de patients en recherche d'informations après l'apparition des premiers symptômes. Un doublement des appels téléphoniques a été constaté. Cette polarisation des interventions sur la pandémie a entraîné

corrélativement, une baisse de 20 % de l'activité d'ensemble du SAMU, notamment perceptible en mars, avril et mai 2020.

La bonne mobilisation d'ensemble des ressources médicales et des renforts de médecins, combinée avec une déprogrammation des interventions non urgentes a permis de faire face à la situation lors du premier confinement et d'augmenter la capacité de réanimation du CHD qui est passée à 37 lits. La bonne coordination des services (Préfecture, Direction Territoriale de l'ARS, ARS, SDIS) en début de crise a permis de tirer le meilleur parti tant de l'état d'Urgence Sanitaire décrété au plan national que du Plan Blanc déclenché au stade 1 par les directeurs d'établissements et validant la mise en place des structures de gestion de crise.

Une meilleure connaissance du virus avec notamment la prise en charge de symptômes nouveaux au-delà des seules manifestations de détresses respiratoires a permis une amélioration progressive des traitements tant avec l'administration de médicaments nouveaux qu'avec la mise en place de protocoles innovants en matière d'oxygénation se substituant aux procédures de réanimation lourdes largement employées, en début de pandémie.

La grande difficulté rencontrée lors de la pandémie et pointée par le docteur Fradin a résidé dans l'usure psychologique des personnels de santé confrontés à une crise de longue durée. De ce fait, le non-respect des mesures barrières et les conduites à risque par la population ont été très durement ressentis par des personnels qui depuis des mois ne ménageaient pas leurs efforts pour juguler les conséquences les plus graves de la pandémie. De ce point de vue, la population en Vendée a fait preuve globalement d'un bon esprit de civisme.

A l'issue du premier déconfinement, un retour à une situation quasi-normale a pu être observé au niveau de l'activité du SAMU. La situation s'est de nouveau tendue, à compter de novembre 2020 même si elle est restée localement sous contrôle pour se stabiliser au niveau d'un assez haut plateau de contaminations qui a pu faire craindre des difficultés, dans l'hypothèse d'une nouvelle flambée épidémique liée à l'émergence de nouveaux variants.

La troisième vague de l'épidémie, l'hôpital la craint avec un peu d'inquiétude. Le mois de mars sera déterminant, la contagiosité de 50% liée au variant anglais étant désormais plus importante.

La généralisation progressive de la vaccination à l'ensemble de la population ouvre une nouvelle donne quant aux perspectives d'éradication à terme, de la pandémie. A la question de savoir si en tant que médecin, le docteur Fradin a peur de la contamination, la réponse est négative. Par contre, les proches des médecins, les familles, sont dans la crainte et l'appréhension de la contamination.

Concernant les personnels de santé et le traitement de la problématique nosocomiale, l'extension de la protection vaccinale est un atout important pour éviter la constitution de clusters dans les centres de soins et constituera, sans nul doute, une priorité d'action dans le courant du deuxième trimestre 2021. Par ailleurs, la problématique de la communication en période de crise prolongée constitue un enjeu majeur.

Le docteur Philippe Fradin retient de cette crise LA SOLIDARITE dont tout le monde a fait preuve en Vendée entre les services de l'Etat, les collectivités, les associations, les commerçants qui ont eu des gestes généreux vis-à-vis des soignants... C'est très enthousiasmant nous a-t-il dit de travailler dans ces conditions et dans l'entraide permanente.

NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT

Synthèse de l'interview de notre compagnon le Docteur Yves BESCOND, responsable du pôle de psychiatrie générale au CH Georges MAZURELLE

GROS PLAN SUR LA PANDEMIE COVID 19 EN VENDEE ET SES EFFETS SUR LA SANTE MENTALE

**INTERVIEW REALISEE LE 28 JUIIN 2021 POUR L'ANMONM DE VENDEE
PAR MICHELE PELTAN, BERNARD BLOT ET MICHEL MONTALETANG**

**Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'interview sur notre site
<https://www.anmonm.org/sections/085>**



Nous remercions notre compagnon, le docteur Yves Bescond, de nous avoir longuement reçus pour faire le point sur les conséquences de la pandémie sur la santé mentale de nos concitoyens, confrontés à une crise longue au caractère anxiogène affirmé.

Cet entretien s'inscrivait dans la continuité de celui conduit avec le docteur Fradin qui visait à tirer les premiers enseignements de la crise, du point de vue des services médicaux d'urgence.

Rappelons que notre compagnon Yves Bescond, a été élevé au grade de chevalier de l'ONM en 2013 en reconnaissance de sa forte implication dans l'assistance et le suivi des victimes de la tempête Xynthia pendant plusieurs années.

La responsabilité de médecin-référent de la Cellule d'Urgence Médico-psychologique de Vendée conduit le docteur Bescond à traiter avec ses équipes d'infirmiers en santé psychiatrique les signalements de situations de détresse psychologique.

Concernant la problématique de la santé mentale liée aux effets de la pandémie, on a pu observer une progressive montée en puissance des problèmes psychiatriques qui s'est pleinement concrétisée lors du deuxième confinement sous la forme d'une augmentation des consultations faisant apparaître des situations critiques dans le secteur de la pédopsychiatrie et une progression des états dépressifs et des situations addictives pour ce qui concerne les adultes.

L'assistance assurée par les personnels soignants a été positive bien que leurs interventions les conduisent, surtout en réanimation, à des situations souvent émotionnellement traumatisantes.

Concernant les personnels soignants, il convient aussi d'évoquer les situations parfois de forte anxiété des personnels en formation qui ont vu leur parcours de qualification perturbé par une crise qui s'est installée dans la durée.

Le troisième confinement a confirmé les points critiques du deuxième confinement avec l'observation d'une recrudescence des troubles au sein des populations de jeunes ainsi que l'émergence de situations problématiques chez certains résidents en EHPAD en proie à des syndromes d'enfermement et de dévitalisation.

Concernant les perspectives à venir, on peut redouter les effets psychologiques de la pandémie sur les familles qui n'ont pas pu faire leur travail de deuil ou d'accompagnement des malades décédés en phase de réanimation. Le suivi des patients en Covid longs devra certainement nécessiter un accompagnement psychologique qui pose la question, dans un sens plus large, de la prise en charge par l'Assurance Maladie. Sur ce sujet, le docteur Bescond préconise un point d'entrée auprès du médecin généraliste qui orienterait le patient vers des professionnels de la santé mentale.

Au-delà de ces seuls aspects thérapeutiques, on peut craindre une « sortie de crise » difficile, notamment, au plan des conséquences sociétales avec une raréfaction des acteurs au sein du monde associatif qui génère néanmoins, beaucoup de lien social au profit d'une partie importante de la population. Pour ce qui concerne les relations de travail en entreprise, on peut s'interroger déjà sur les effets des réorganisations et du télétravail.

Bien évidemment, en matière de santé mentale, il est prématuré de tirer le bilan d'une crise qui n'est pas encore achevée ou de conclure à l'émergence possible de pathologies du confinement, même si l'on peut augurer que la pandémie aura probablement mis en évidence de nouvelles typologies de fragilités et de fractures au sein de notre société.

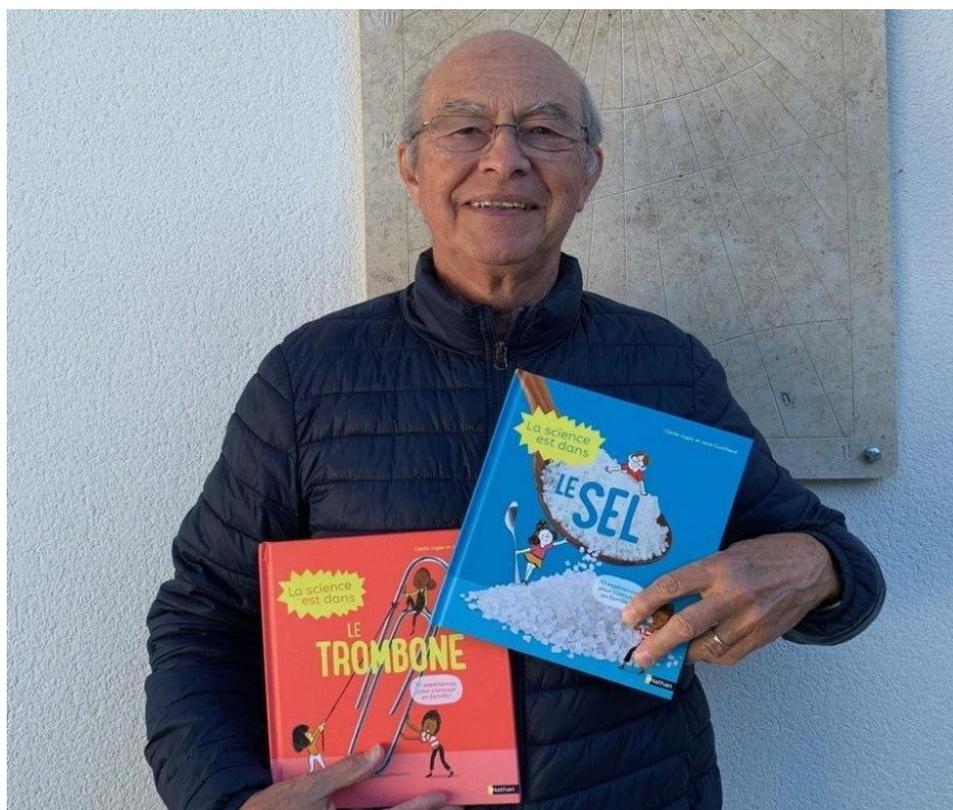
NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT

Synthèse de l'interview de notre compagnon Jack GUICHARD

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA SCIENCE ET DU PARTAGE DES SAVOIRS

INTERVIEW REALISEE LE 28 JUIN 2021 POUR L'ANMONM DE VENDEE PAR MICHELE PELTAN,
BERNARD BLOT ET MICHEL MONTALETANG

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'interview sur notre site
<https://www.anmonm.org/sections/085>



L'engagement de Jack Guichard ressort plus particulièrement de son parcours professionnel prolongé par une retraite très active largement dédiée à de nombreuses actions dans les domaines de la communication scientifique et de la préservation de l'environnement et du patrimoine talmondais.

La Science a toujours été son « cœur de métier » et au-delà « au cœur de sa vie ».

Jack Guichard s'est orienté vers une carrière dans l'enseignement et la recherche, après avoir intégré l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud. Agrégé en SVT et spécialisé dans les domaines de la physiologie et de la neurophysiologie, il a débuté en qualité de professeur pour s'orienter ensuite vers la recherche et devenir in fine professeur des universités.

Une carrière au service de la Science

Sa volonté de ne pas polariser son activité sur les seuls travaux de recherche le conduira dès 1980 à rejoindre l'équipe de création de la Cité des Sciences. Son goût pour la transmission des savoirs et la vulgarisation scientifique, notamment à destination des plus jeunes, l'orientera en qualité de responsable scientifique et pédagogique vers la conception d'expositions pour les jeunes à la Cité des Sciences, regroupées dans la Cité des Enfants.

Dans les années 1990-1992, son expérience professionnelle et ses travaux axés sur la thématique de l'observation en Science, l'aideront à concevoir et à élaborer des modules de vulgarisation exposés à la Cité des Enfants et destinés à éveiller la curiosité scientifique des plus jeunes, à travers une approche ludique.

Sur la période 1996-2002, Jack Guichard poursuivra ses travaux de recherche tant auprès de l'ENS de Cachan que de l'Université de Genève sur la problématique de la communication des savoirs scientifiques à l'attention du grand public. Ses aptitudes l'amèneront à s'investir dans la formation des enseignants et des animateurs scientifiques tout en travaillant à la création d'expositions et de lieux de découvertes interactifs comme l'Exploradôme.

A compter de 2003 et jusqu'à son départ en retraite fin 2009, il présidera aux destinées du Palais de la Découverte en qualité de directeur général. Ses compétences reconnues dans le registre de la communication scientifique et de la muséologie l'avaient qualifié pour l'exercice de la gouvernance au sein de cet établissement prestigieux qui constituait une véritable vitrine de la vulgarisation scientifique dans notre pays et ce dans un cadre géographique des plus emblématiques, l'aile ouest du Grand Palais.

Au titre des souvenirs marquants qu'il garde de cette période, notre compagnon évoque, à titre d'exemples, les expositions qui ont eu pour thème la présentation des écosystèmes du Brésil et de l'Islande ayant mobilisé beaucoup d'efforts et d'énergie en liaison avec les ambassades des pays concernés. Il avait eu l'idée et réussi à obtenir pour la circonstance le grand chef d'une tribu amazonienne et... un iceberg.

Dans le registre du management, notre interviewé mentionne la complexité du dossier de regroupement de la Cité des Sciences et du Palais de la Découverte qu'il a été amené à prendre en charge dans la période 2008-2009.

Dans le prolongement de son parcours professionnel et en fonction de son nouvel ancrage territorial, Jack Guichard a déployé son activité dans deux directions : l'éducation et la vulgarisation scientifique et la préservation du patrimoine et de l'environnement talmondais. Concernant la première orientation, il décline son activité sous deux aspects, les conférences et l'écriture de livres. Concernant sa seconde orientation, il s'investit au travers de plusieurs associations et rédige des ouvrages sur le patrimoine local.

Une retraite très active sous le signe de la Science et du patrimoine

L'écriture de livres édités dans des collections variées a jalonné les trente dernières années de Jack Guichard, avec plus d'une centaine d'ouvrages tous axés sur la communication scientifique. Cette année l'obtention du Prix Roberval récompensant des publications de vulgarisation de la Science constitue une belle reconnaissance.

Concernant la préservation du patrimoine talmondais, Jack Guichard s'est plus particulièrement impliqué dans le registre environnemental et la protection des écosystèmes, à travers sa participation à un certain nombre d'organismes – conseil scientifique du Groupe associatif Estuaire, l'association « Les sentinelles de l'Estuaire » qu'il a créée, le conseil d'administration du projet du Musée du Sable développant le projet « Planète Sable » aux Sables-d'Olonne.

Une retraite avec une nouvelle passion « le patrimoine historique et environnemental »

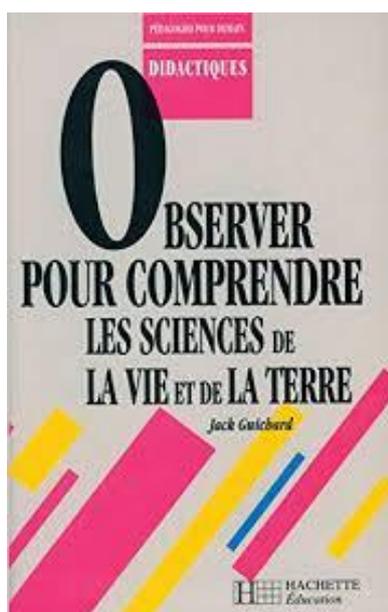
Dans un registre plus historique, notre compagnon a rédigé un guide touristique du Talmondais et créé une association « La cour de Richard Cœur de Lion qui a développé des activités sur le Moyen-Age et participé aux spectacles sur Richard Cœur de Lion au Château de Talmont. Ces activités l'ont amené naturellement à devenir membre du conseil d'administration de l'association « Les amis du château et du patrimoine talmondais ».

Trois priorités concernant les actions à venir sont évoquées pour ce qui est du domaine scientifique :

- Promouvoir la démarche scientifique à partir de l'observation
- Intéresser les gens à la science par tout moyen attractif à disposition
- Développer la curiosité scientifique des plus jeunes dans une approche ludique.

Science, protection de l'environnement, histoire et patrimoine..., livres et conférences..., Jack Guichard a de nombreux projets pour les années à venir et nous lui souhaitons pleine réussite dans ce qu'il continuera à entreprendre.

Nous le remercions ainsi que son épouse, de nous avoir consacré du temps pour répondre à nos questions et de son accueil très chaleureux.



AU REVOIR JEAN-CLAUDE FERON

Eloge funèbre prononcé par notre compagnon Arthur SOENE



*Jean-Claude,
Frédéric et Sophie,
Emmanuel et Caroline,
Clarisse, Lucas, Julien, Cerise,*

Qu'il est difficile de rendre hommage à votre père, à votre grand-père, à un ami comme Jean-Claude, à un proche qui compte dans nos vies.

Qu'il est difficile en effet de faire l'inventaire d'une vie quand l'essentiel de l'existence de chacun dans une pudeur bien comprise est enfoui au cœur de la conscience et inscrit aux tréfonds de l'âme.

Comme nous tous ici, lorsque j'ai appris le décès de Jean-Claude, j'ai ressenti une tristesse rare. C'est comme si nous perdions un frère tant il était en communion avec celles et ceux avec qui il partageait les valeurs qui étaient les siennes et qui restent les nôtres ; morale, probité, citoyenneté, regard vers et sur les autres.

L'Ordre National du Mérite perd un compagnon, un militant, un acteur exigeant pour qui le statut comptait beaucoup.

L'Ordre National du Mérite est en deuil, tout comme le sont les associations patriotiques pour lesquelles Jean-Claude s'était particulièrement investi.

Les drapeaux et les étendards de chacune d'elles qui ornent le cœur de la nef et l'autel de cette belle église en témoignent à eux seuls.

A ce propos je salue immédiatement et particulièrement mon ami, notre héros de la Résistance, Pierre Mauger qui a tenu à se déplacer. Pierre est Commandeur de la Légion d'Honneur. Il a été élevé à la dignité de Grand-Officier de l'Ordre National de Mérite.

Pierre, tu le sais, c'est un immense honneur de t'avoir à nos côtés autour du cercueil de Jean-Claude. Pierre, tu es un phare pour Jean-Claude.

Lorsque la Présidente de l'association départementale de l'Ordre National du Mérite, Michèle Peltan, et Françoise Dehergne m'ont demandé de prononcer quelques mots pour honorer la mémoire de Jean-Claude, j'ai d'abord hésité, persuadé que d'autres compagnons étaient mieux à même que moi de le faire et puis j'ai accepté, j'espère en être digne...

C'est alors qu'il adhère et consacre son temps à de nombreuses associations patriotiques et qu'il rend tant de services à la municipalité en liaison étroite avec Yannick Moreau aujourd'hui Maire des Sables d'Olonne.

Il occupe la fonction de Vice-président de l'ONM de Vendée de 2008 à 2018.

Jean-Claude est un mari et un père.

Jean-Claude ne s'est jamais remis de la mort prématurée de Marie-France qui le plongeait dans une solitude morale, durable et certaine tant il restait attaché à son épouse.

En proximité permanente avec ses deux garçons, dès qu'il le pouvait il se rendait à Poitiers chez Frédéric ou à Lille chez Emmanuel pour y passer les fêtes et retrouver cet esprit de famille nécessaire à l'équilibre de sa vie.

Jean-Claude était très attaché aux traditions.

Il me confiait souvent qu'il aurait bien aimé retrouver Samoëns où il possédait un petit appartement mais que le voyage seul n'avait pour lui pas de sens et puis c'était aussi la vie d'avant.

Son épouse, ses enfants, ses belles-filles, ses petits-enfants ont beaucoup compté pour lui, assurément ils étaient les marqueurs de sa vie.

Jean-Claude est fait chevalier de l'Ordre National de Mérite en 1977. Il est promu Officier de l'ONM en 1988. Sa disponibilité et son investissement pour l'ONM, contribuant au rayonnement de notre association, lui valent l'attribution de la médaille d'honneur de l'ANMONM. Cette distinction lui a été décernée par le président national et remise en son nom par Michèle Peltan présidente départementale.

Blessé dans sa solitude mais ouvert aux autres et sur le monde, qualités essentielles dans notre société de grands troubles, Jean-Claude ne laissait personne indifférent.

Curieux de tout, malicieux, très cultivé, sensible, passionné d'histoire, accordant une importance particulière aux règles et aux statuts, il s'est lui-même bâti sa vie, une vie digne de lui.

Jean-Claude, nous sommes figés devant ton cercueil. Les décorations que portent tes compagnons sont pendantes en signe de respect pour toi. Nous souffrons de ne plus te voir et de ne plus t'avoir. Encore une fois, nous sommes en deuil.

Je sais combien, en tant que directeur d'hôpital public, tu as cru en la médecine et en tes médecins pendant tes lourdes épreuves. Je sais combien tu as espéré dans les traitements prodigués par des soignants formidables.

Quel courage et quel exemple tu nous as donnés.

Grâce à la science nous viendrons bientôt à bout du mal qui t'a frappé.

Si le monde est mu par une intentionnalité, ce que je crois, elle façonne le destin de chacun auquel nul ne peut échapper.

Je sais que tu avais la chance d'avoir pu accéder au trésor de la foi qui est exigence mais aussi et surtout espérance. C'est avec cet atout que tu montes maintenant vers les puissances d'en haut, alors que Dieu t'ouvre ses bras pour t'accueillir pour l'éternité et contempler avec toi la beauté et la splendeur infinie de la lumière universelle.

Jean-Claude, hier c'était le 18 juin.

Hier nous commémorions l'anniversaire du célèbre appel du Général de Gaulle. Sais-tu que tu étais avec nous, présent dans nos cœurs ?

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ONM A MONSIEUR LOÏC PERON



Le 17 mars 2021 au val d'Yon à La Roche-sur-Yon, Reyne Douin, Présidente de l'association La Grande Famille, remettait l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Monsieur Loïc Péron président de l'AREAMS (Association ressources pour l'accompagnement médico-social et social) directeur du BTP CFA Vendée, en présence de Michèle Peltan, présidente de la section de Vendée de l'ANMONM et de Guy Rabeau porte-drapeau. Une belle assistance l'entourait : sa femme Cécile, ses fils, Olivier, Thomas et Xavier, ainsi que de nombreux

membres de l'AREAMS, collaborateurs et amis.

Après avoir rappelé ce que représentait l'Ordre National du Mérite, Reyne Douin a évoqué le parcours exemplaire de Loïc Péron, breton de naissance, visionnaire et entreprenant, aux multiples engagements : professionnel, associatif et d' élu.

Engagement au service des jeunes et de la formation professionnelle : le professeur de lycée technique est devenu directeur général du centre de formation d'apprentis du bâtiment, le BTP CFA, qu'il a créé en 1990 sous le nom d'AFORBAT. Sous l'impulsion de son directeur Général, l'établissement est désormais un pôle d'excellence : 120 jeunes ont obtenu la médaille d'or au concours des « Meilleurs Apprentis de France ».

Engagement au service des personnes fragiles et défavorisées : Loïc Péron est président depuis 1998 de l'association « Le Pavillon » qui gérait l'Institut médico-éducatif de Saint-Florent des Bois, devenue en 2012 l'AREAMS, toujours sous sa présidence. C'est aujourd'hui une des premières entreprises du secteur social et médico-social de Vendée avec plus de 600 professionnels au service de 5 000 personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité.

Engagement au service de ses concitoyens : Loïc Péron est conseiller municipal des Sables d'Olonne depuis 2001, adjoint au maire de 2008 à 2020, vice-président des Sables d'Olonne Agglomération et vice-président du SYDEV depuis 2020 et de Vendée Energie.

C'est ce parcours aux multiples facettes, dont le fil conducteur est le dévouement et la défense des valeurs humaines, que vient reconnaître aujourd'hui cette distinction.

Dans sa réponse, Loïc Péron, ému, a indiqué être fidèle à la promesse faite à son père le jour de ses 20 ans d'avoir une vie utile aux autres et la richesse de ses engagements lui a permis de rencontrer des personnes formidables engagées sur des causes justes et généreuses.

Un agréable « verre de l'amitié » terminait cette cérémonie à la fois chaleureuse et solennelle.

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ONM A MADAME BARBARA ROBERT

C'est une belle et émouvante cérémonie qui s'est déroulée le 25 juin 2021 au Centre Hospitalier Départemental à La Roche-sur-Yon : la remise de l'insigne de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à Madame Barbara ROBERT, coordonnatrice générale des soins, par Madame Christiane COUDRIER, directrice générale de CHU honoraire, officier de la Légion d'Honneur.

Après le mot d'accueil de Monsieur Francis SAINT-HUBERT, directeur du CHD et devant une nombreuse assistance : collègues, famille et amis de la récipiendaire, en présence de Madame Michèle PELTAN présidente de la section de Vendée de l'ANMONM, Messieurs Philippe POTIER porte-drapeau et Jean-Pierre LACZNY trésorier, que Madame COUDRIER a retracé le parcours scolaire, universitaire et professionnel exemplaire de Madame Barbara ROBERT.



Bretonne, finistérienne, Barbara ROBERT a pu, au fil de ses diverses mutations, appréhender toutes les facettes du monde hospitalier, à tous les niveaux de responsabilités, faisant preuve de grandes qualités humaines, de détermination et d'exigence, mais aussi de sens du dialogue.

Grande sportive, marathonnienne, Barbara ROBERT sait dépasser ses limites par une discipline

permanente et fait preuve d'un dynamisme communicatif.

Madame Coudrier terminait son propos par ces mots : « Cette grande distinction que je vais avoir l'honneur de vous remettre est une juste reconnaissance de votre parcours professionnel et des valeurs éthiques que vous portez »

Dans sa réponse, Madame ROBERT, très émue, a remercié les personnes présentes et rappelé que « depuis 30 ans elle faisait du travail collectif ».

Non sans humour elle a évoqué les difficultés de son parcours mais aussi les très belles rencontres qui l'ont jalonné, terminant son propos par ces mots : « Cette cérémonie est comme un pied de nez à ceux qui me disent depuis 30 ans d'arrêter de m'agiter ainsi car je n'aurai pas de médaille ! »

Cette distinction qui récompense son engagement dans la crise sanitaire, elle a souhaité la faire rayonner sur ses collègues de travail dont elle partage les convictions et les valeurs.

Un très agréable cocktail terminait ce bel après-midi.

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ONM A MADAME FRANÇOISE GOUIN-GROUSSET



Le 7 juillet 2021, dans le cadre du Musée de la Résistance et de la Déportation qu'elle a créé chez elle, à La Roche-sur-Yon, Michel Leboeuf, président du Comité d'Entente de la Vendée, a remis l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Madame Françoise Gouin-Grousset, en présence de Michèle Peltan présidente de la section de Vendée de l'ANMONM et de Philippe Potier porte-drapeau.

Cette cérémonie revêtait un caractère à la fois familial, amical et solennel. Mme Anne Aubin-Sicard première adjointe y représentait le maire de La Roche-sur-Yon.

Michel Leboeuf a d'abord rappelé le brillant cursus universitaire puis professionnel de Mme Grousset. Journaliste de formation, diplômée en France et aux Etats-Unis, représentante du Conseil international des femmes près de l'UNESCO, elle a travaillé à l'international dans de nombreux pays sur différents programmes :

alphabétisation (Colombie, Pérou, Népal) éducation des femmes (Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Inde) aide aux boat-people....

Mais c'est la création du Musée de la Résistance et de la Déportation 1939-1945 qui retient notre attention aujourd'hui et le travail de mémoire tout à fait remarquable que Françoise Gouin-Grousset a accompli. Elle a poursuivi l'œuvre de son père Paul Gouin qui avait fondé l'Amicale des Anciens Résistants FFI du 2ème bataillon du 93ème Régiment d'Infanterie regroupant les maquis de Palluau, Boufféré, Bazoges-en-Pailers, Cugand, Pouzauges, Venansault, La Chaize-le-Vicomte et Dompierre-sur-Yon. Elle a veillé à ce que l'histoire ne soit ni modifiée ni falsifiée. Elle a ouvert son musée aux visiteurs et accueilli de nombreux groupes, dont des scolaires, transmettant ainsi aux générations futures et en particulier aux jeunes cette mémoire d'une histoire qui, sans elle, serait restée méconnue.

C'est « une femme droite et digne, représentant les valeurs de la famille, de l'honnêteté, du lien social, de la solidarité et de l'amour de son pays La France » qui est honorée aujourd'hui.

Très émue, Françoise Gouin-Grousset remerciait chaleureusement Michel Leboeuf, présentait brièvement mais avec passion « son » musée et invitait les personnes présentes à une délicieuse collation.

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ONM A MADAME FRANÇOISE RAMPILLON-MIGNON



Le 13 juillet 2021, le CIDFF de Vendée (Centre d'Information des Femmes et des Familles) tenait son assemblée générale à la Chambre des Métiers. A cette occasion, Marie-Agnès Mandin présidente de la CPME 85 (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) a remis l'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Madame

Françoise Rampillon-Mignon, présidente, en présence de Michèle Peltan présidente de l'ANMONM de Vendée, Michel Montalétang vice-président et Guy Rabeau porte-drapeau.

Une assistance nombreuse participait à cette cérémonie : Isabelle Rivière vice-présidente du Conseil départemental, Nathalie Gosselin, conseillère régionale, Michèle Jossier et Patricia Lejeune conseillères municipales de La Roche-sur-Yon, Danielle Loko ancienne présidente du CIDFF, membres du CIDFF, famille et amis.

Marie-Agnès Mandin a rappelé les divers engagements de Françoise Rampillon-Mignon dans sa vie personnelle, professionnelle et militante.

Esthéticienne de formation, salariée, chef d'entreprise, formatrice et conseillère d'enseignement technologique de Vendée section esthétique, elle prend très vite d'autres responsabilités. Engagée à 27 ans dans un syndicat professionnel pendant 32 ans, elle terminera vice-présidente nationale. Elle fera deux mandats à la Chambre des Métiers, elle est élue à la Caisse Maladie régionale des Indépendants et du RSI... Elle intervient auprès des chefs d'entreprise en difficultés avec leur régime social.

Françoise Rampillon-Mignon est une femme de cœur : elle crée en 1990 une entité socio-esthétique dédiée aux publics en difficultés, devient présidente de structures d'insertion, puis du CIDFF 85 en 2015 et entre au bureau régional l'URCIDFF. Pendant la période de confinement elle met en place une plate-forme de soutien pour trouver des réponses aux situations d'urgence des femmes et des familles.

C'est ce parcours exemplaire d'une professionnelle passionnée, toujours disponible pour tous, à l'écoute des autres et soucieuse de « servir » que reconnaît aujourd'hui cette distinction.

Françoise Rampillon- Mignon, très émue, dédie cette reconnaissance à ses parents et remercie son mari et ses enfants pour leur soutien. Ses choix de bénévolat lui ont été inspirés par la rencontre de trois femmes militantes qui l'ont sensibilisée à la cause des droits des femmes. Elle partage cette médaille avec les 59 victimes de féminicides depuis le 1er janvier 2021.

Cette belle et émouvante cérémonie s'est poursuivie par un très agréable cocktail.

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ONM A MADAME ODILE VINEL

Le 3 septembre 2021 a eu lieu la remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Madame Odile Vinel, Directrice de l'EHPAD "les jardins d'Olonne" aux Sables d'Olonne.

Au cœur d'un environnement privilégié à quelques pas des plages, l'EHPAD dispose de 96 places dont 44 pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Elle dispose également d'un accueil de jour de 12 places.



La médaille lui a été remise par son frère, le Médecin-Général Francis Klotz en présence de la famille de Madame Vinel, des résidents et leurs familles, des membres du personnel et du groupe LNA-Santé ainsi que des partenaires de la résidence.

Ont assisté également à la cérémonie Monsieur Etienne Le Maigat, Directeur de la délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé des Pays de Loire en Vendée, Madame Michèle Peltan, Présidente du Comité de Section de l'ONM en Vendée, le Colonel Michel Montalétang, Vice-Président pour l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, Monsieur André Aubouin, Vice-Président pour l'arrondissement des Sables d'Olonne et un public nombreux et chaleureux.

En première partie de l'après-midi, une conférence sur l'évolution de la médecine par le Dr Francis Klotz a été suivie d'un débat animé. Les discours de M. Etienne Le Maigat suivi par celui de M. Jean-Paul Siret, Président de LNA-Santé, ont loué la gestion de Mme Vinel durant la crise sanitaire et ont évoqué son engagement professionnel sans faille.

Les mérites de Madame Odile Vinel furent largement exposés. L'attribution de cette récompense représente une reconnaissance forte pour Madame Vinel mais aussi pour les équipes impliquées dans les métiers du soin.

La récipiendaire fut longuement applaudie par les personnels mais aussi et surtout par les résidents de la maison de retraite. Un cocktail a clôturé l'évènement.

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ONM A MADAME MICHELLE DEVANNE



Le mardi 19 octobre 2021, Monsieur Le Préfet de la Vendée recevait Madame Michelle Devanne, Maire de Pouzauges, pour lui remettre l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Monsieur Le Préfet a indiqué que ce moment était particulier et solennel, chargé d'émotion aussi. A travers l'ONM, c'est la République qui reconnaît et salue l'engagement.

Il a évoqué les éléments d'une vie bien remplie et l'attachement au territoire vendéen. Il a décrit la carrière de professeure de Madame Devanne au collège Saint-Exupéry. « La grandeur d'un métier est peut-être avant tout d'unir les hommes ». Il a décliné les qualités reconnues par tous du récipiendaire telle la polyvalence, la passion et les qualités d'écoute.

Ayant adhéré au Comité de Jumelage du Pays de Pouzauges elle en devient secrétaire puis présidente. Par le dialogue et la sensibilisation, elle démontre combien l'Europe peut être ciment de solidarité intergénérationnelle et interculturelle. Elle incarne la Fraternité, cet humanisme du quotidien qui prend corps lorsque

l'on décide d'aller vers les autres pour construire un projet et un avenir commun.

Devenue Maire en 2014 elle instaure le dialogue, l'esprit de partage et redouble d'efforts pour le vivre-ensemble, étant la même dans la sphère publique et dans la sphère privée, n'hésitant jamais à aller au plus près des autres et à leur tendre la main.

Également vice-présidente de la Communauté de Communes, elle prend en charge la culture et le patrimoine avec un double objectif, ouvrir la culture au plus grand nombre et renforcer les liens entre les municipalités.

Les valeurs de tolérance et d'altruisme développées justifient la reconnaissance d'aujourd'hui envers une femme qui a su dépasser son propre destin pour incarner l'esprit de la nation et se dévouer à la cause publique, a conclu Monsieur Benoît Brocart, Préfet.

Michelle Devanne a pris la parole et a exprimé son émotion vis-à-vis de ce qu'elle considère comme un magnifique symbole de reconnaissance et aussi un encouragement à poursuivre ses missions.

Elle dit avoir eu comme boussole « l'intérêt général » et s'en tenir à ce cap qu'elle s'est fixée.

En avril 2019, elle avait eu connaissance de la démarche de Monsieur Le Préfet auprès de la Chancellerie de l'ONM et cela avait été une surprise et l'occasion d'une sorte d'arrêt sur images car il avait fallu rédiger un curriculum-vitae.

Ce jour d'octobre 2021, c'est la concrétisation et elle remercie tous ceux qui l'accompagnent.

Dans ses engagements de maire comme dans sa carrière d'enseignante, elle dit avoir œuvré avec enthousiasme et passion. Elle salue l'ouverture prononcée du collège Saint-Exupéry qui a construit son engagement.

Michelle Devanne pense qu'elle doit aussi son engagement à son père qui lui-même a été Maire. Elle veut partager cet insigne avec tous ceux qui lui ont beaucoup appris.

La fonction municipale est un engagement du quotidien. Elle remercie les collègues maires et adjoints, les conseillers municipaux et le personnel de la mairie qui met en œuvre les décisions.

Elle remercie aussi publiquement son mari qui l'a toujours soutenue ainsi que ses enfants.

Pour Michelle Devanne, cette cérémonie souligne son engagement civique et éthique. Elle indique en conclusion de ses propos qu'elle compte le poursuivre et s'y engage devant tous ceux qui l'entourent en ce moment solennel.

JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS

Le jeudi 9 décembre 2021, la section de Vendée a pu renouer avec la tradition de « la journée d'accueil des nouveaux adhérents », laquelle n'avait pas pu être organisée en 2020 compte tenu des contraintes sanitaires liées à la pandémie. Cette journée était ouverte aux personnes pouvant présenter leur passe sanitaire et le port du masque était obligatoire pour tous.

Cette rencontre conviviale s'est déroulée dans un cadre plein de charme, au club-house du golf de Talmont-Bourgenay. Des membres actifs et honoraires du comité de section étaient présents ainsi que quelques conjoints pour accueillir les nouveaux adhérents ayant pu répondre à l'invitation. Le nombre de participants était de trente-trois personnes.

Elle a réuni sept nouveaux membres de l'association.

Après quelques mots de bienvenue, Michèle Peltan, présidente, a présenté avec le support d'un diaporama, l'ANMONM de Vendée, l'organisation et la vie de la section et les activités qu'elle déploie, sachant qu'en 2020 et 2021, les conférences, les visites culturelles et d'entreprises n'ont pas pu avoir lieu compte tenu des précautions indispensables à respecter par rapport au Covid. Par contre, les actions afférentes à la citoyenneté et à la jeunesse ont pu se tenir de manière différente mais efficace et avec une belle qualité de participation. Les membres du comité de section ont été invités à se présenter individuellement.

A l'issue de ce tour d'horizon de l'activité et des engagements de l'ANMONM de Vendée, les nouveaux adhérents se sont exprimés en explicitant leur parcours personnel. La diversité et la richesse des itinéraires de chacun ont pu être appréciées et sont synonymes d'ouverture pour notre Ordre.



Monsieur Philippe THOYER



Monsieur Thierry HECKMANN



Madame Barbara ROBERT



Monsieur Jean-Luc GRASSET



Monsieur Guy COIRIER



Madame Michelle DEVANNE



Monsieur Jean-François BIET

Des plaquettes et documents relatifs à l'ONM et particulièrement à la section vendéenne ont été remis aux nouveaux membres pour une information complète sur la vie de l'Ordre tant au plan national, qu'au plan local. La qualité de la revue nationale « Le Mérite » a été signalée, chacun pouvant s'y abonner pour la somme modique de 10 euros annuels.

Après ces moments d'échanges fructueux, Michel Montalétang, vice-président et webmaster pour la section de Vendée, a fait parcourir à l'assistance, les rubriques du nouveau site internet qui après la fermeture il y a six mois des anciens sites, va être ouvert à la consultation dans quelques jours. La section a souhaité se doter d'un nouvel outil de communication. Ainsi a été conçu le premier numéro d'une newsletter « Le ruban bleu » qui sera prochainement envoyé à tous les adhérents ayant une adresse mail et dont le contenu a été rapidement parcouru à l'écran.

Dans une ambiance amicale, les compagnons ont pu ensuite se diriger vers le restaurant du golf et s'installer autour de tables rondes regroupant de quatre à six personnes. Un déjeuner gourmand a été servi en clôture de ce temps d'accueil. Chaque convive s'est vu remettre un ballotin de chocolats pour fêter l'approche de Noël.



VOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

L'adresse du nouveau site internet est la suivante :

<https://www.anmonm.org/sections/085>

Ce nouveau site est opérationnel pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui souhaitent connaître ou faire connaître notre association.

Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- Le mot du Président
- Présentation
- Le comité d'honneur
- Le comité de section
- Les porte-drapeaux
- Organisation territoriale
- La vie de la section
- Nominations et promotions
- Galerie photos
- Calendrier
- Nous contacter
- Ancien site

Nous vous invitons à une balade sur la toile pour redécouvrir la vie et le dynamisme de notre association.

Belle navigation à vous sur le net !

CREATION D'UNE NEWSLETTER

La communication de votre section évolue et s'enrichit.

En parallèle à la découverte de notre nouveau site internet, vous recevrez à l'avenir un bulletin d'annonce de nouveautés.

Il sera intitulé « **Le ruban bleu, la newsletter de l'ANMONM Vendée** »

Celle-ci vous sera adressée désormais périodiquement afin de vous tenir régulièrement informés de la vie et des activités de votre section.

Avec ce nouveau support de communication moderne et attractif, notre souhait est d'être plus proches de vous et de conforter ce lien si important entre nous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions : cette newsletter est aussi la vôtre.

Bonne lecture.

"LE MÉRITE" NOTRE REVUE NATIONALE



La revue LE MERITE a fêté en 2021 ses 47 ans d'existence.

Elle permet de découvrir le rayonnement de notre ordre tant en métropole qu'en outremer et à l'étranger et constitue un lien entre nos membres. Elle symbolise également le sentiment d'appartenance à une grande communauté.

Outre les nouvelles données des sections départementales, la revue propose des articles de grande qualité, tant sur l'histoire et le fonctionnement de nos institutions, que sur notre patrimoine et sur de grands événements du passé ou d'aujourd'hui ou encore de découverte de femmes et d'hommes prestigieux par leurs parcours exceptionnels.

LE MERITE est un vecteur de communication de qualité et un outil d'échanges et de culture pour tous les compagnons de l'ANMONM.

Nous vous invitons à vous abonner à cette belle publication - 4 numéros par an pour 10 euros - lors de votre adhésion à notre association ou en vous acquittant de votre cotisation annuelle.

BULLETIN D'ADHÉSION TITULAIRES



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique par décret du 26-01-87 - SIRET 809150356 00021 - code APE 9723

ANMONM - Siège national

Hôtel national des Invalides - 129 rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07

Tél. 01 47 05 75 92 - Courriel : contact.anmonm@orange.fr

www.anmonm.com

2022

Bulletin d'adhésion MEMBRE TITULAIRE	N° d'adhérent: à remplir par la section		
	Code département	numéro d'ordre	code secteur
Section : de VENDEE.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Avez-vous adhéré à l'ANMONM? **oui** **non** ancien N°adhérent:

..... dans quelle section? :

NOM (en capitale) :

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

Nom de naissance :

Civilité : M. - Mme - Nationalité : Qualité :
ex : ambassadeur, général, évêque...

Né (e) le: à: Code postal ou pays:

Adresse :

Ville: Code postal: Pays:

Tél. Mobile.....

Courriel.....@.....

Profession: Dernier emploi si retraité(e) :

Autres activités : (les plus récentes)

Compétences particulières :

Grade dans l'Ordre : Date de remise de l'insigne :

N° de chancellerie (N° porté sur la lettre de la chancellerie): J.O. :

Au titre du ministère:

Autres décorations : (les principales)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique conforme aux obligations du Règlement Européen pour la protection des Données Personnelles (RGPD). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président de la section.

Je vous donne mon accord pour figurer sur l'annuaire de la section (Tél. + Email) y compris des photographies. OUI NON

	Contribution section*	Abonnement « Le Mérite » **	Don libre*	Total payé*
Membre titulaire :				
Cotisation annuelle nationale	= 30 € + €*	+ 10 €	+ €*	= €*
Cotisation nationale à vie	= 600 €* + €*	+ 50 €***	+ €*	= €*

* L'abonnement à la revue nationale « Le Mérite » est facultatif mais souhaitable ** Pour 5 années Recu fiscal suivra*

Sont membres titulaires les adhérents de nationalité française ou étrangère décorés de l'ordre national du Mérite.

Fait à le.....

Signature

Bien vouloir adresser ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement de votre cotisation par chèque libellé au nom de ANMONM Section

à l'adresse ci-dessous:

M. Jean-Pierre LACZNY.....

Adresse.....7, les Castelannes.....

Code postal :85180..... Ville :LES SABLES D'OLONNE.....

